



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 JUILLET 2022

2022.59 RETROCESSION DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT DU MOINE BLANC

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	30 JUN 2022
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	07 JUILLET 2022
Conseillers présents	20	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	9	Secrétaire de séance	Clement MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint		X		M BOUEY
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint		X		M EMERIAU
GLIZE Caroline, Adjointe				
FLAHAUT Serge, adjoint		X		Mme COMBIER
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		M BRARD
BEAUCHENE Natacha CM		X		Mme GLIZE
DIRHEIMER Thierry, CM		X		M BOUEY
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM		X		Mme COMBIER
VIDORRETA Virginie, CM		X		Mme FLOIRAT-RATTE
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM		X		Mme CARRERE
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM	X			

08 20



Délibération 2022.59

RETROCESSION DES ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT LE MOINE BLANC

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission Ressources du 1^{ER} juillet 2022.

Vu le courrier de monsieur MARION, président de l'Association Syndicale du lotissement du Moine Blanc, en date du 08/06/2022, demandant la rétrocession de la parcelle cadastrée BD0016, constituant les espaces communs (2 123 m², voirie et espaces verts) du lotissement,

Vu le rapport de la police municipale en date du 30 juin 2022 constatant l'état très correct de la voirie, refaite en intégralité en 2019,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 29 Pour, 0 contre, 0 Abstention

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'office notarial de Sébastien BOUSSAT et Benjamin BOUJARD à SAINT-LOUBES, pour la signature des actes et tous documents afférents à la rétrocession de la parcelle BD0016, constituant les espaces communs du lotissement le Moine Blanc.

Publiée le

Fait à Izon, le 7 juillet 2022
Le Maire,



Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.